

## Contenu détaillé de formation en présentiel

### Intitulé et références

- AE : Animateur d'Équitation
- Fiche certification (RNCP jusqu'au 27/03/2026) : <http://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37414/>
- Règlement complet : <https://metiers.ffe.com/animateur-equitation-ae/>

### Objectifs

A la fin de la formation et sous la responsabilité et l'autorité d'un enseignant d'équitation titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, l'apprenant sera capable de :

- Mettre en œuvre des séances d'animation équestre et des séances d'initiation à l'équitation jusqu'au premiers niveaux de compétition.
- Réaliser le travail d'entretien et assurer les soins et le bien-être de la cavalerie d'école
- Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre

### Public visé et prérequis

- **Public visé** : cavaliers à partir de 16 ans, désirant encadrer des cours jusqu'au galop 4
- **Prérequis** : être titulaire du Galop 6 de la FFE ou du galop 5 si apprentissage, être titulaire du PSC1 ou équivalent, participer à un test de positionnement organisé par l'organisme de formation, disposer à l'entrée en formation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'Equitation, y compris en compétition.

### Contenu de formation

#### Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h

- o Les fondamentaux de l'accueil et de l'information
- o Communication au sein de l'équipe d'encadrement et avec les pratiquants et leur famille
- o Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre
- o Connaissance des publics enfants et leurs particularités
- o Connaissance des publics adolescents et de leurs particularités
- o Connaissance des publics adultes et de leurs particularités
- o Connaissances des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé, ...
- o La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur
- o Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage, communication pédagogique
- o Préparation et conduite de séances et de cycles d'apprentissage et d'animation
- o Gestion de la sécurité en situation d'animation
- o Gestion de la sécurité en extérieur
- o Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe, ...
- o Progression du cavalier : plan fédéral de formation

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
Damien Védrines		Damien Védrines	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification	Version	
22/03/2024	Création	V1	
30/07/2025	Révision par Damien Védrines, intégration programme détaillé	V2	

**Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h**

- o Travail à pied : travail à la longe enrênée et à l'obstacle, travail aux longues rênes
- o Travail sur le plat
- o Travail à l'obstacle
- o Travail à l'extérieur et en terrain varié
- o Préparation d'un équidé pour le transport
- o Embarquer et débarquer un équidé

**Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h**

- o Connaissance des poneys : races, catégories de taille
- o Connaissance des équidés : bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales
- o Alimentation et abreuvement des équidés
- o Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés
- o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques

**Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h**

- o Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
- o Promotion des activités de la structure équestre
- o Réglementation de l'encadrement professionnel des APS et de l'accueil de mineurs
  
- o Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d'hygiène et sécurité de la structure équestre
  
- o Réglementation du transport d'équidés
- o Les ressources et produits fédéraux

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Damien Védrines</i>		<i>Damien Védrines</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
22/03/2024	Création		V1
30/07/2025	Révision par Damien Védrines, intégration programme détaillé		V2

## Moyens prévus

- **Moyens pédagogiques :** Document de référence d'animateur équestre remis à chaque apprenant, serveur de formation avec ressource documentaire.
- **Moyens techniques :** Salle de cours avec écran vidéo, carrières équestre, cavalerie d'école, connexion wifi.
- **Moyens d'encadrement :**  
Védrines Damien, Enseignant d'équitation

## Méthodes pédagogiques

- **Séances techniques (équitation) :**
  - Enchaînement de séquences pédagogiques visant à maintenir le dynamisme des séances et à faciliter les apprentissages.
    - Pédagogie active et de mise en situation
- **Séances techniques (hors équitation) :**
  - Séquences pédagogiques courtes et espacées dans le temps pour permettre de stabiliser les nouveaux gestes techniques abordés.
    - Pédagogie démonstrative
    - Expérimentation
- **Séances théoriques :**
  - Scénario pédagogique basé sur l'échange et le partage d'expérience pour créer une implication et concrétiser les situations
    - Pédagogie active et de mise en situation
    - Jeux de rôles et études de cas

## Modalités d'inscription en formation

- **Entretien :** rendez-vous téléphonique ou présentiel pour vérifier les prérequis et l'adéquation de la formation dans le projet d'évolution professionnelle
- **Test de positionnement :** les tests de positionnement sont organisés par les organismes de formation, ils permettent de définir le parcours le plus adapté à l'élève et de valider les prérequis techniques. Ils sont organisés sur rendez-vous, de façon individualisée à minima 15 jours avant le début de la formation.
- **Fiche d'inscription :** pour donner suite au test de positionnement une fiche d'inscription est transmise, pour être complétée et retournée à l'organisme de formation.

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
<i>Damien Védrines</i>		<i>Damien Védrines</i>	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
22/03/2024	Création		V1
30/07/2025	Révision par Damien Védrines, intégration programme détaillé		V2

### Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- **Suivi de l'exécution** : signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- **Sanction** :
  - Évaluations formatives organisées par l'organisme de formation :
    - A mis parcours sur l'ensemble des objectifs visés par le référentiel
      - Sous forme de QCM via Evalbox pour le contenu théorique
      - Sous forme de séance pratique pour le contenu technique
    - En fin de parcours organisation d'un examen blanc sur l'ensemble des objectifs visés par la certification.
  - Évaluation certificative des BC1, BC2 et BC3 organisée par les Comités Régionaux d'Équitation (dates définies sur calendrier national FFE).
  - Questionnaire de satisfaction.
  - Attestation de fin de formation.

**Obtention partielle** : Chaque bloc de compétence est sanctionné par une Unité Capitalise qui reste acquise trois ans. C'est l'acquisition des 3 BC qui valide l'AE.

### Équivalences et passerelles vers l'AE

Les titulaires de l'ATE obtiennent par équivalence :

- Les exigences préalables à l'entrée en formation
- Les BC 1 et 3.

Les titulaires de l'AAE (ancien AE avant réforme) obtiennent par équivalence l'AE

Les titulaires du CQP ASAE obtiennent par équivalence l'AE

Les titulaires du Degré 2 ou CEP 2 obtiennent par équivalence :

- Le module 2 du l'BC3 (démonstration technique)

### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

**Habilitation Equihandi** : Notre équipe de formateur n'est pas habilité à enseigner l'équitation adaptée. Aucun des formateurs n'est titulaire d'un titre d'encadrement equihandi, nous ne pouvons donc pas accueillir sur cette formation des publics en situation de handicap.

**Informations complémentaires** : Nous invitons les publics en situation de handicap à prendre contact avec les organismes suivant pouvant les accompagner dans leur projet de formation :

- **AGEFIPH** : Handicap Formation CVL, 35 avenue de Paris, 45000 Orléans, tel : 0 800 11 10 09
- **FFE** : Cheval & Diversité, [cheval.diversite@ffe.com](mailto:cheval.diversite@ffe.com) ou au 02.54.94.46.16

<b>Rédacteur :</b>		<b>Approbateur :</b>	
Damien Védrines		Damien Védrines	
<b>REVISIONS</b>			
Date	Nature de la modification		Version
22/03/2024	Création		V1
30/07/2025	Révision par Damien Védrines, intégration programme détaillé		V2

## Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation** : 490 heures. Les résultats du test de positionnement peuvent alléger ou renforcer certains modules, toutefois le volume minimum est de 400 heures et le volume maximum est de 520 heures.
- **Période de réalisation** :  
Entrée en formation : Première semaine de septembre  
Examen terminal : mai, avec rattrapage en juin, selon dates fixées par le CRE CVL
- **Horaires type** : 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Rythme** : Voir calendrier 2025/2026 Planning AE Annexe 1
- **Inscription** : à minima 3 semaines avant le début de la formation
- **Confirmation d'inscription** : à l'issue du test de positionnement
- **Inscription à l'examen** :
  - BC1, mise en situation professionnelle, jugée par un jury plénier. Transmission du rapport de stage et inscription à minima 8 jours avant la date des épreuves via le site de la FFE.
  - BC2, pédagogie, jugée par un jury plénier. Transmission du rapport pédagogique et inscription à minima 8 jours avant la date des épreuves via le site de la FFE.
  - BC3, technique équestre, jugée par un jury plénier. Inscription à minima 8 jours avant la date des épreuves via le site de la FFE.
- **Modalité de déroulement** : présentiel en centre de formation.
- **Programme détaillé** : la formation est constituée de 6 périodes avec dans chacune d'elle une alternance formation / entreprise constituée selon l'annexe 2
- **Mise en situation** :

La formation à la certification professionnelle AE comprend un stage de mise en situation professionnelle en entreprise dont le volume horaire minimal est de 60% du volume horaire de formation prescrit lors du positionnement.

Le stage doit permettre au candidat d'aborder les situations professionnelles suivantes :

- Développement d'une posture professionnelle adaptée : ponctualité, politesse et relationnel, image et propreté, rigueur et constance, implication et engagement, curiosité et remise en question, initiative et créativité
- Accueil et prise en charge des différents publics
- Encadrement en sécurité de séances d'équitation à poney pour les tranches d'âge : - de 6 ans, 6 à 9 ans et 10 à 12 ans
- Encadrement en sécurité de séances d'équitation à cheval pour les publics suivants : enfants de 10 à 12 ans, adolescents, adultes
- Encadrement en sécurité de promenades équestres
- Organisation et promotion d'animations adaptées aux différents publics
- Entretien monté de la cavalerie d'école à pied, sur le plat, à l'obstacle et en extérieur
- Soins et entretien de la cavalerie d'école
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques
- Préparation au transport et convoyage d'équidés dans le respect de la réglementation en vigueur

Le stagiaire doit mettre en œuvre dans sa structure d'accueil les acquisitions techniques et théoriques vues en centre de formation selon les modalités suivantes :

- ◆ L'encadrement des activités d'équitation d'extérieur et les interventions pédagogiques s'effectuent sous l'autorité et la responsabilité du tuteur et doivent donner lieu à des consignes définissant l'itinéraire à utiliser, le niveau de la sortie à conduire, les objectifs de la séance et les moyens mis à disposition : la cavalerie, le lieu d'intervention, le matériel pédagogique...
- ◆ Le stagiaire consigne dans son livret de formation le compte-rendu de ses activités : réussites, difficultés et solutions,

- ♦ Le formateur et/ou le tuteur supervise et évalue régulièrement l'élève en stage dans les situations d'accueil et d'encadrement des différents publics du club, ainsi que dans les activités de soins et d'entretien de la cavalerie. Il note dans le livret de formation les problèmes relevés et les évolutions souhaitées afin de pouvoir valider les compétences attendues et mises en œuvre dans le cadre du stage, préalablement à l'examen final.

- **Lieu de formation** : Club hippique de Brinon, 910 route de Lamotte, 18410 Brinon-sur-Sauldre

### **Cout de la formation**

Formation de 490 heures, tarif horaire 12.24€. Prix total de l'action de formation : 6 000€

Financement possibles : Ocapiat, Pôle Emploi, Parcours Sésame, CPF, autofinancement.

Frais annexes :

- Licence FFE : 36€ (si non valide sur le millésime en cours)
- Inscription à l'examen certificatif : 200€

### **Référent de formation**

Coordinateur, référent administratif, pédagogique et handicap : Damien Védrines

06.71.11.25.58 [centredeformationbrinon@gmail.com](mailto:centredeformationbrinon@gmail.com)

# Annexe 1 : ruban pédagogique

## CALENDRIER et RUBAN Animateur Equitation 2025/2026 V2

**Légende**

- Epreuves de sélection et positionnement
- Formation en OF, 70 jours, soit 430h
- EPMS
- Alternance / Période scolaire  
294 à 1117 heures en entreprise selon statuts de l'élève et positionnement.
- Alternance / Période vacances scolaires
- Evaluations certificatives initiales dates CRE
- Evaluations certificatives rattrapages dates CRE

2025						
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
mar. 1	ven. 1	lun. 1	mer. 1	sam. 1	lun. 1	
mer. 2	sam. 2	mar. 2	jeu. 2	dim. 2	mar. 2	
jeu. 3	dim. 3	jeu. 3	ven. 3	lun. 3	jeu. 3	
ven. 4	lun. 4	jeu. 4	sam. 4	mar. 4	ven. 4	
dim. 5	mer. 5	ven. 5	dim. 5	jeu. 5	dim. 5	
lun. 6	jeu. 6	sam. 6	lun. 6	ven. 6	sam. 6	
mar. 7	dim. 7	jeu. 7	mar. 7	dim. 7	lun. 7	
jeu. 8	ven. 8	lun. 8	jeu. 8	sam. 8	mar. 8	
mer. 9	sam. 9	mar. 9	ven. 9	dim. 9	jeu. 9	
jeu. 10	dim. 10	jeu. 10	EPMS P1	lun. 10	mer. 10	
ven. 11	lun. 11	jeu. 11	sam. 11	mar. 11	jeu. 11	
dim. 12	mar. 12	ven. 12	dim. 12	jeu. 12	ven. 12	
lun. 13	jeu. 13	sam. 13	lun. 13	ven. 13	sam. 13	
mar. 14	dim. 14	jeu. 14	mar. 14	dim. 14	lun. 14	
jeu. 15	ven. 15	lun. 15	jeu. 15	ven. 15	mar. 15	
mer. 16	sam. 16	mar. 16	jeu. 16	dim. 16	jeu. 16	
jeu. 17	dim. 17	jeu. 17	ven. 17	lun. 17	mer. 17	
ven. 18	lun. 18	jeu. 18	sam. 18	mar. 18	jeu. 18	
sam. 19	mar. 19	ven. 19	dim. 19	jeu. 19	ven. 19	
dim. 20	jeu. 20	sam. 20	lun. 20	ven. 20	sam. 20	
lun. 21	dim. 21	jeu. 21	mar. 21	dim. 21	lun. 21	
mar. 22	lun. 22	jeu. 22	mer. 22	lun. 22	mar. 22	
jeu. 23	sam. 23	mar. 23	jeu. 23	dim. 23	jeu. 23	
ven. 24	dim. 24	jeu. 24	ven. 24	lun. 24	mer. 24	
dim. 25	lun. 25	jeu. 25	sam. 25	mar. 25	jeu. 25	
lun. 26	mar. 26	ven. 26	dim. 26	jeu. 26	ven. 26	
mer. 27	jeu. 27	sam. 27	lun. 27	ven. 27	dim. 27	
jeu. 28	dim. 28	jeu. 28	mar. 28	dim. 28	lun. 28	
ven. 29	lun. 29	mer. 29	jeu. 29	ven. 29	mar. 29	
dim. 30	mar. 30	jeu. 30	dim. 30	lun. 30	jeu. 30	
lun. 31	jeu. 31	ven. 31	dim. 31	mar. 31	lun. 31	

2026						
JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET
jeu. 1	dim. 1	dim. 1	jeu. 1	ven. 1	lun. 1	mer. 1
mer. 3	lun. 2	lun. 2	jeu. 2	mar. 2	mar. 2	jeu. 2
dim. 4	mar. 3	mar. 3	ven. 3	dim. 3	mer. 3	ven. 3
lun. 5	mer. 4	mer. 4	sam. 4	lun. 4	jeu. 4	sam. 4
mar. 6	jeu. 5	jeu. 5	dim. 5	mar. 5	ven. 5	dim. 5
jeu. 7	ven. 6	ven. 6	lun. 6	mer. 6	lun. 6	lun. 6
mer. 8	dim. 7	sam. 7	mar. 7	jeu. 7	dim. 7	mer. 7
jeu. 9	lun. 8	dim. 8	jeu. 8	ven. 8	lun. 8	mer. 8
ven. 10	mar. 9	lun. 9	jeu. 9	dim. 9	jeu. 9	jeu. 9
dim. 11	jeu. 10	mar. 10	ven. 10	lun. 10	mer. 10	ven. 10
lun. 12	mer. 11	mer. 11	sam. 11	jeu. 11	jeu. 11	sam. 11
mar. 13	jeu. 12	jeu. 12	dim. 12	mar. 12	dim. 12	dim. 12
jeu. 15	ven. 13	ven. 13	lun. 13	jeu. 13	sam. 13	lun. 13
mer. 17	sam. 14	sam. 14	mar. 14	jeu. 14	dim. 14	mar. 14
jeu. 19	dim. 15	dim. 15	jeu. 15	ven. 15	lun. 15	mer. 15
ven. 20	lun. 16	lun. 16	mer. 16	sam. 16	jeu. 16	jeu. 16
dim. 21	mar. 17	mer. 17	jeu. 17	dim. 17	mer. 17	ven. 17
lun. 22	jeu. 18	jeu. 18	sam. 18	lun. 18	jeu. 18	mer. 18
mar. 24	ven. 19	jeu. 19	dim. 19	mar. 19	jeu. 18	dim. 19
jeu. 26	dim. 20	ven. 20	lun. 20	jeu. 19	ven. 19	dim. 19
mer. 28	sam. 21	dim. 21	mar. 21	mar. 20	lun. 20	lun. 20
jeu. 30	dim. 22	jeu. 21	jeu. 21	jeu. 21	mar. 21	mar. 21
dim. 31	lun. 23	dim. 22	mer. 22	dim. 22	jeu. 22	mer. 22
	mar. 24	lun. 23	jeu. 23	lun. 22	mer. 23	jeu. 23
	jeu. 25	mar. 24	ven. 24	dim. 24	jeu. 24	mer. 24
	mer. 27	jeu. 25	sam. 25	lun. 25	jeu. 25	sam. 25
	jeu. 26	jeu. 26	dim. 26	mar. 26	ven. 26	dim. 26
	mer. 27	ven. 27	lun. 27	jeu. 27	dim. 27	lun. 27
	sam. 28	dim. 28	mar. 28	mer. 28	jeu. 28	mer. 28
	jeu. 29	dim. 29	jeu. 29	jeu. 29	lun. 29	mer. 29
	dim. 30	lun. 30	dim. 30	dim. 30	mar. 30	jeu. 30
	jeu. 31	mar. 31	jeu. 30	dim. 31	mer. 31	ven. 31

Annexe 2 : programme détaillé de formation

**Période 1 – En formation**

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur</p> <p>Gestion de la sécurité en situation d'animation</p> <p>Gestion de la sécurité en extérieur</p> <p>Connaissance des différents publics et de leurs particularités</p>	<p>Position et fonctionnement du cavalier à cheval</p> <p>Présentation de l'échelle de progression = « Construire les bases »</p>	<p>Connaissance des poneys : races, catégories de taille, utilisations ...</p>	<p>Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d'hygiène et de sécurité</p>
Formation pratique	<p>Mise en situation pédagogique : Attitude, positionnement, voix ... savoir s'adapter en fonction de la situation</p>	<p>Mise en selle plat &amp; obstacle</p> <p>T.A.P = à la longe, observer le comportement et la locomotion</p>	<p>Tour d'horizon de la cavalerie de l'OF</p>	

**Période 1 -En entreprise**

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	<p>En binôme avec le tuteur/MdA : aider à la préparation et au déroulement des séances</p>	<p>Travail monté et à pied des équidés</p>	<p>Effectuer les soins quotidiens des équidés sur la structure</p> <p>Participer à l'entretien des locaux et des installations</p>	<p>Observation et prise d'informations sur l'entreprise et son fonctionnement : statut, organisation, infrastructures, public, cavalerie, planning des séances, tarifs ...</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Impliquer le stagiaire dans la préparation des séances</p> <p>Le sensibiliser à la sécurisation de l'encadrement</p> <p>Le présenter à la clientèle</p> <p>Lui présenter la cavalerie et les moyens matériels et pédagogiques</p> <p>Expliciter sa démarche pédagogique au stagiaire</p>	<p>Présenter la cavalerie au stagiaire</p> <p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des poneys/chevaux</p> <p>Donner des conseils et encadrer la réalisation</p>	<p>Préciser les tâches, les horaires</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	<p>Accompagner le stagiaire dans sa découverte de l'établissement et de son fonctionnement</p>

## Période 2 –En formation

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage adaptées aux différents publics</p> <p>Les fondamentaux de l'accueil et de l'animation</p>	<p>Les aides : utilisation et école des aides</p> <p>Vocabulaire technique</p>	<p>Connaissance des équidés : bien-être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales</p>	<p>Réglementation de l'encadrement des APS et de l'accueil de mineurs</p>
Formation pratique	<p>Mise en situation pédagogique : animation d'une séquence, un exercice, un jeu ...</p>	<p>Mise en selle et travail sur le plat et à l'obstacle</p> <p>TAP : travail à la longe entraîné en observant le comportement et la locomotion</p>	<p>Observation de la cavalerie du centre de formation</p>	<p>/</p>

## Période 2 –En entreprise

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	<p>Prise en charge de séquences d'animation au sein de séances conduites par le maître d'apprentissage</p>	<p>Travail monté et à pied des équidés</p>	<p>Effectuer les tâches qui lui sont attribuées</p>	<p>Accueillir et renseigner la clientèle</p> <p>Vérifier le tableau d'affichage</p> <p>Participer aux réunions de travail</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Aider à la préparation des séquences d'animation</p> <p>Aider à sécuriser l'environnement</p> <p>A l'issue des séances, formuler des remarques sur la forme de l'intervention (place, voix, dynamisme, gestion du groupe et de la sécurité)</p> <p>Présenter le projet pédagogique de l'entreprise</p>	<p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des poneys/chevaux</p> <p>Donner des conseils et encadrer/vérifier la réalisation</p>	<p>Distribuer les tâches à effectuer en précisant les créneaux horaires</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	<p>Accompagner l'apprenti dans ses actions</p>

### Période 3 –En formation

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>Pédagogie : communication pédagogique</p> <p>Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe</p>	Vocabulaire technique	Alimentation et abreuvement des équidés	Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
Formation pratique	<p>Mise en forme des séquences d'animation réalisées en entreprise</p> <p>Découverte de l'Equifun et du Pony Games</p>	<p>Mise en selle et travail sur le plat et à l'obstacle + Travail en terrain varié</p> <p>TAP : longe à l'obstacle en observant le comportement et le style à l'obstacle</p>	/	/

### Période 3 –En entreprise

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	Prise en charge de séquences d'animation au sein de séances conduites par le tuteur (le tuteur devient de plus en plus "observateur")	Travail monté et à pied des équidés	Effectuer les tâches qui lui sont attribuées	<p>Accueillir et renseigner la clientèle</p> <p>Vérifier le tableau d'affichage</p> <p>Participer aux réunions de travail</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Aider à la préparation des séquences d'animation</p> <p>Etre présent lors des séquences, tout en laissant de plus en plus d'autonomie</p> <p>A l'issue des séances, formuler des remarques sur la forme et le déroulement de la séquence</p>	<p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des poneys/chevaux</p> <p>Donner des conseils et encadrer/vérifier la réalisation</p>	<p>Distribuer les tâches à effectuer en précisant les créneaux horaires</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	Distribuer les actions à effectuer et vérifier la réalisation

### Période 4 –En formation

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	Communication au sein de l'équipe d'encadrement, avec les pratiquants et leur famille	Progression du travail de la cavalerie sur le plat  Le travail à pied	Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés	Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
Formation pratique	Elaboration de fiches pédagogiques de séances réalisées ou à réaliser en entreprise  Découverte du TREC et du SEC	Mise en selle sur le plat/obstacle  Travail sur le plat, à l'obstacle, en terrain varié  Travail aux longues rênes	/	/

### Période 4 –En entreprise

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	Prise en charge de séances d'animation en autonomie	Travail monté et à pied des équidés  Etre responsable de la conduite du travail d'un équidé au quotidien	Identifier les tâches à réaliser et les soumettre au tuteur avant réalisation	Accueillir et renseigner la clientèle  Participer à la planification des activités  Préparer une animation
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	Préparer les séances avec le stagiaire (objectifs de séances et exemples de mises en situation)  Observer les séances  Après les séances, formuler des remarques sur la gestion des mises en situation et la validité des consignes données aux cavaliers	Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des chevaux  Valider les objectifs de travail de l'équidé confié  Donner des conseils et vérifier la réalisation	Valider les tâches à réaliser par le stagiaire  Donner des conseils quant à la réalisation  Vérifier la réalisation	Donner des conseils dans le domaine de l'organisation  Réguler l'activité du stagiaire dans l'entreprise  Valider le projet d'animation

### Période 5 –En formation

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre	Progression du travail de la cavalerie à l'obstacle Préparation d'un équidé pour le transport	Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés	Promotion des activités de la structure Les ressources et produits fédéraux
Formation pratique	Conceptualisation de séances d'animation et d'initiation Caractéristiques du rapport de stage (UC1) et du dossier pédagogique (UC2) Modalités de l'évaluation de la conduite de séance (UC2)	Caractéristiques de l'évaluation de l'UC3 – Démonstrations techniques Mises en situations pédagogiques : mobilisation de l'ensemble des capacités développées au cours de la formation	/	/

### Période 5 –En entreprise

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	Prise en charge de séances d'initiation (jusqu'au Galop 4) en autonomie	Travail monté et à pied des équidés Etre responsable de la conduite du travail d'un équidé au quotidien	Identifier les tâches à réaliser et les soumettre au tuteur avant réalisation	Accueillir et renseigner la clientèle Participer à la planification des activités Préparer une animation, un stage
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	Préparer les séances avec le stagiaire (objectifs de séance) Observer les séances "de loin" Après les séances, formuler des remarques sur la cohérence des mises en situation et la validité des consignes données aux cavaliers Evaluer la capacité du stagiaire à évaluer la séance et les cavaliers dans leur ensemble	Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des chevaux Valider les objectifs de travail de l'équidé confié Donner des conseils et vérifier la réalisation	Valider les tâches à réaliser par le stagiaire Donner des conseils quant à la réalisation Vérifier la réalisation	Accompagner la mise en œuvre du projet d'animation Réguler l'activité du stagiaire dans l'entreprise

### Période 6 –En formation

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>Connaissance des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé ...</p> <p>Progression du cavalier : plan fédéral de formation des Galops de cavalier, des Galops poneys et des Galops de pleine nature</p>	<p>Progression du travail de la cavalerie en terrain varié</p>	<p>Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratique</p>	<p>Réglementation du transport des équidés</p>
Formation pratique	<p>Suivi de la rédaction du rapport de stage et du dossier pédagogique</p> <p>MSP mobilisant l'ensemble des capacités et compétences développées au cours de la formation et préparant à l'examen</p>	<p>Mises en situation nécessitant une approche synthétique des connaissances abordées et préparant à l'examen</p>	/	/

### Période 6 –En entreprise

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	<p>Prise en charge de séances en autonomie</p>	<p>Travail monté et à pied des équidés</p> <p>Etre responsable de la conduite du travail d'un équidé au quotidien</p>	<p>Etre autonome dans la gestion et la coordination de l'ensemble des tâches liées aux soins et à l'entretien des locaux et des infrastructures</p>	<p>Faire preuve d'initiative dans le domaine de l'organisation</p> <p>Accueillir et renseigner la clientèle</p> <p>Assurer le suivi de la clientèle confiée</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Préparer les séances avec le stagiaire (objectifs de séance)</p> <p>Observer les séances "de loin"</p> <p>Après les séances, formuler des remarques sur la cohérence des mises en situation et la validité des consignes données aux cavaliers</p> <p>Evaluer la capacité du stagiaire à évaluer la séance et les cavaliers dans leur ensemble</p>	<p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des chevaux</p> <p>Valider les objectifs de travail de l'équidé confié</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	<p>Valider les tâches à réaliser par le stagiaire</p> <p>Donner des conseils d'amélioration</p> <p>Vérifier la réalisation</p>	<p>Accompagner dans la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'animation</p> <p>Accompagner le stagiaire vers l'autonomie dans l'entreprise</p>